

Compte rendu du Conseil d'Ecole
de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire
tenu le jeudi 19 novembre 2020

I. PRESENTS

1. Les enseignants : Mmes CREPIN, LEZE, LARRIPA, EDMOND, THOMAS, LOYEAU, JARDIN, FRANCO, OBLIGIS, MM BOURDILLEAU, LEMOIGNE et CLEMENT

Mme LEGOY excusée

2. Réseau d'aides

Mmes ROLLAND-WERDEFROY et GENTILS excusées

3. Les représentants de la municipalité

Maire : M. ROIRON excusé

Adjoint à la Culture, l'Education et la Jeunesse : Mme LEROULEY

4. Les représentants des parents d'élèves du CMEL :

Titulaires : Mme PASCUAL, Mme PITOR, Mme MATHIEU, Mme CHANTELAT, Mme BUTON, Mme SOUTELO, Mme ONGOIBA, Mme ELAN,

Suppléants :

5. D.D.E.N. : Mme PACAUD excusée

6. I.E.N. : M. DURAND excusé

Personnes invitées à titre technique :

7. Centre social : Mme AVRIL

II. SUJETS ABORDES

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre de sièges à pourvoir : 13

Nombre d'inscrits : 504

Nombre de votants : 253 soit 50,20 % de participation (51,27 % l'an dernier)

Abstentions : 251

Nuls et blancs : 33

Suffrages valablement exprimés : 220

Une seule liste se présentait : la liste CMEL obtient donc 13 sièges.

2. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

- Il établit son propre Règlement intérieur et notamment les modalités de délibération

- Il vote le Règlement intérieur de l'école

- Il délibère sur les questions relatives aux horaires, à l'organisation de la semaine et de l'année scolaire, à la garde des enfants dans les locaux scolaires en dehors des heures d'activité

- Il donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école (conditions matérielles et financières, restauration, hygiène, classes de découvertes, activités périscolaires...)

- Il est informé des compositions des classes

- Il adopte le Projet d'Ecole

3. Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole (cf Annexe 1)

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole est lu et commenté.

Les horaires des cours, pause méridienne et APC sont modifiés.

Il est adopté à l'unanimité.

Modification des horaires : paragraphe remplacé par un tableau.

Depuis le 2 novembre, la durée de la pause méridienne a été allongée de 30 minutes et portée à 2 heures, de 11h45 à 13h45. 4 Plages horaires de 30 minutes sont prévues pour le passage à la cantine de 3 classes à la fois. Malgré cela, les CM2 passent en retard et n'ont que très peu de temps pour manger. De plus, ils reprennent parfois les cours en retard.

Suite à des plaintes de parents d'élèves, le directeur a fait des propositions pour améliorer l'organisation, et des aménagements ont été mis en place ce jour, à essayer sur une semaine.

Actuellement, 6 animateurs sont présent durant la pause méridienne : 3 dans la cour en surveillance, 1 animateur

responsable de l'appel des classes, 1 animateur devant la cantine, 1 animateur responsable de la gestion des incidents et accidents de cour.

Une réunion mairie-école-centre social-représentants des parents aura lieu mardi 24 novembre à 13h30 dans la salle du conseil municipal pour faire un bilan et apporter des ajustements. Le tableau des nouveaux horaires sera modifié.

Les horaires des cours, récréations, pause méridienne et APC sont modifiés (voir tableau).

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur, qui est valable sur les temps scolaire et périscolaire, sera distribué à l'ensemble des familles, affiché et consultable toute l'année sur le site de l'école.

Il est précisé qu'en cas de nécessité, ce règlement peut être modifié en cours d'année.

5. Effectifs et organisation des classes

L'école compte actuellement 12 classes ordinaires + l'ULIS et accueille 311 élèves (307 l'an dernier). La moyenne par classe, hors ULIS, s'établit à 25 élèves.

Les effectifs en Grande Section sont actuellement de 51 élèves.

L'année prochaine, les effectifs de l'école élémentaire pourraient être en légère baisse (- 9 élèves). A priori, pas de menace de mesure de carte scolaire.

Effectifs constatés au 19/11/2020

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
|-----------|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Hors ULIS | 52 | 61 | 67 | 59 | 60 | 299 |
| ULIS | 0 | 3 | 1 | 4 | 4 | 12 |
| TOTAL | | | | | | 311 |

Prévisions

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
|-----------|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Hors ULIS | 51 | 52 | 61 | 67 | 59 | 290 |
| ULIS | | | 3 | 1 | 4 | 8 |
| TOTAL | | | | | | 298 |

6. Centre social de la Douve : présentation, fonctionnement, inscriptions...

Mme AVRIL rappelle les horaires : 7h15-9h00 et 16h30-18h30.

Les parents ne rentrent plus dans les locaux. Les inscriptions se font pour chaque période, par le biais des fiches d'inscription, et à l'année pour le mercredi.

Il n'y a plus de problème en ce qui concerne les capacités d'accueil : 84 enfants de plus de 6 ans peuvent être accueillis et 50 de moins de 6 ans, pour répondre aux besoins de toutes les familles. Baisse de la fréquentation d'environ 20 % depuis le début du mois de novembre. .

Le CLAS fonctionne le lundi et le vendredi (responsable Mme RABUSSEAU).

7. Gestion de la crise sanitaire.

Sur le temps école :

Les dispositions qui ont été prises début septembre et début novembre ont été présentées aux familles dans deux notes d'information : modification des horaires des cours et des récréations, partage de la cour en 6 zones par des barrières, organisation de deux services de récréations (désormais, chaque enseignant surveille sa propre classe, et reste en permanence avec elle, et n'a donc plus de pause). Néanmoins, cela est positif, car il est constaté une baisse des conflits entre élèves durant les récréations (baisse également constatée sur la pause méridienne).

Objectif fixé : atteindre le non-brassage des classes.

Limites : la distanciation physique dans les classes est impossible à respecter, l'aération est limitée par le système

d'ouverture des fenêtres (demande du directeur pour changer un certain nombre d'huissières dans les classes et dans les couloirs afin d'augmenter la aération en cette de crise sanitaire mais également lors des épisodes de canicule).

Nettoyage et désinfection des locaux ont été renforcés : un agent est présent de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Le contrat de cette personne court jusqu'au 1er décembre. On constate par ailleurs moins d'odeurs dans les toilettes. Demande pour que ce contrat soit prolongé.

Organisation de la pause méridienne : sur proposition du directeur, une nouvelle organisation de la pause méridienne. La mairie l'a mise en place dès ce jour, expérimentation pour une semaine, avant bilan.

Fonctionnement de la cantine :

Sur proposition du directeur, partage du réfectoire en 4 zones.

L'utilisation de couverts en bambou emballés ne semble pas pertinente d'autant que les enfants se servent dans un même bac (coût financier et écologique trop important au regard du bénéfice sanitaire). D'autre part, les élèves peuvent avoir des difficultés à ouvrir les emballages ou à couper la viande avec ces couverts. L'idée du personnel de cantine était de ne pas mobiliser un personnel pour la distribution des couverts.

8. Sécurité : alerte-incendie et P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

a) Exercice d'alerte Incendie

Trois exercices d'évacuation- incendie sont prévus cette année.

Lors de l'exercice réalisé le 5 octobre, déclenchement de l'alarme par M. LEMEUNIER, du service Bâtiments. Le signal d'alarme a été entendu par tout le monde. Pour le reste, l'évacuation s'est déroulée correctement : les classes ont rejoint dans le calme l'aire de regroupement en 3 min 56 s.

Penser à fermer les ouvertures (portes et fenêtres), mais pas à clé.

Un panneau indiquant un lieu de rassemblement dans la cour a été installé face au terrain de football.

b) Exercice P.P.M.S. Intrusion

Exercice réalisé le 15 octobre, conjointement avec l'école maternelle.

Déclenchement avec le système d'alarme dédié depuis la maternelle auquel a été raccordée l'école élémentaire au printemps 2019.

Chaque enseignant est doté d'une télécommande qui permet le déclenchement à distance de l'alarme.

Le directeur signale 2 déclenchements intempestifs du signal de fin de confinement, dont l'origine est inconnue.

Le prochain exercice PPMS (Risques Majeurs) est prévu pour la période 3 (janvier-février).

L'accueil de Loisirs est toujours dans l'attente d'un document récapitulatif pour les exercices PPMS. Il faudra envisager des exercices Evacuation-Incendie et PPMS pendant les temps de cantine, de sieste à la Maternelle, ou le temps périscolaire. Il s'agit aussi d'une demande récurrente du CMEL. Mme AVRIL souhaite être invitée lors des exercices organisés sur le temps scolaire. Cela nécessite un vrai temps de réflexion commune car les effectifs et les organisations sont très différents selon les moments envisagés. Cette réflexion avait été engagée le 10 mars 2020, 3 jours avant le confinement. **Cette réflexion sera reprise et une nouvelle réunion mairie-écoles-centre social-représentants des parents sera prochainement organisée.**

c) Sécurisation des abords de l'école :

Il est rappelé que le plan Vigipirate a été relevé à son niveau maximal Urgence attentat.

La vigilance de chacun est donc requise.

Accès à l'école: problème de l'accès à la cour de l'élémentaire par le portillon le long du restaurant scolaire, utilisé par ATSEM et enseignants de l'école maternelle. Il ne ferme pas à clé et il est caché par les espaces verts. Le directeur demande qu'il soit condamné, le personnel de l'école maternelle ayant la possibilité d'emprunter le portillon de l'école élémentaire.

Problèmes liés à la sécurité routière devant l'entrée de l'école, notamment sur la place du 14 Juillet. Il est constaté que les automobilistes, notamment des parents, roulent trop vite. Il semble difficile de modifier la voirie à cet endroit et de mobiliser un policier municipal à chaque passage piéton. Pourquoi ne pas envisager des ralentisseurs ? A voir avec M. le

Maire ce qu'il serait possible de mettre en place. Le conseil d'école en appelle au civisme de chacun.

9. Gestion des Projets d'Accueil Individualisé (PAI)

Les PAI concernent les élèves qui peuvent être amenés à prendre des médicaments à l'école (traitements de longue durée, asthme, allergies...)

Nombre d'élèves concernés cette année : 16

Les PAI sont signés par les parents, les enseignants, le directeur et le médecin scolaire.

Des photocopies sont communiquées aux familles, cantine et garderie.

Lors des sorties, il est rappelé aux enseignants de les emporter avec eux.

Pour les familles : fournir les médicaments pour la classe et la garderie (pause méridienne), veiller aux dates limites des médicaments

10. Bilan financier de la coopérative scolaire

Situation au 30 juin 2020 (relevé du 29/05/2020) : solde créditeur à 246,40 euros

Débets

Frais de tenue de compte 10,00 €

Factures téléphone portable directeur (abonnement sosh) 4,99 € X 5 24,95 €

Situation au 19 novembre 2020 (relevé du 30/10/2020) : solde créditeur à 211,45 euros

11. Sorties et animations scolaires

En raison de la crise sanitaire, les sorties sont fortement réduites. Pas d'inscription à Ecole et Cinéma, pas de projet de classes de découvertes, pas de sorties Orientation en forêt, pas de Course de l'école.

Les visites à l'Espace Culturel de La Douve ne sont actuellement pas autorisées par la Préfecture.

Sorties réalisées :

CE2 A : visite de l'exposition de B. Lorjou à La Douve. Interventions du SMICTOM. Projet sur le thème de l'Eau (intervention de l'association Terre Sauvage) : l'enseignante souhaiterait savoir si une aide financière du CMEL est possible. Réponse : le CMEL versera une somme d'argent à la coopérative scolaire dans l'année, à charge pour les enseignants de se répartir les fonds.

CM2 A : participe au projet des Incorruptibles.

Projets de classes :

Vendée Globe : classes ULIS, CM2A, CE2-CM1, CE1-CE2, CE1B

Question du directeur : Lorsque la situation sanitaire reviendra à la normale, la coopérative scolaire bénéficiera-t-elle de la subvention municipale accordée pour les sorties à la journée ?

12. Travaux réalisés et à réaliser

a) Travaux réalisés :

Été 2020 : travaux d'étanchéité de la toiture du préau et des toilettes.

b) Travaux à réaliser :

Interphones pour chaque classe : devis en cours. Dossier important à traiter car il y a beaucoup d'allées et venues dans les locaux tout au long de la journée (taxis et parents pour les prises en charges extérieures et sorties exceptionnelles, livreurs...). L'enseignante de l'ULIS et le directeur sont sans arrêt dérangés, d'où le fait de laisser les portails ouverts pour pouvoir ressortir de l'école sans déranger une 2e fois, en contradiction avec le plan Vigipirate. Demande a été faite au début de 2020 pour que chaque classe ait son propre interphone pour gérer ses flux, comme à l'école maternelle.

Travaux d'isolation et de réfection de la toiture de l'école sont prévus à partir de l'année prochaine.

Programmer des travaux de peinture dans les classes.

Réfection des toilettes à l'étage, côté préau.

13. Projets de l'association de parents d'élèves CMEL

Vents de chocolats et de livres.

A voir pour d'autres projets, selon l'évolution de la crise sanitaire pour l'organisation d'une brocante.

Ce présent compte rendu sera consultable jusqu'au prochain Conseil d'Ecole par voie d'affichage et sur le site de l'école ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr. Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire.

Il sera diffusé par mail auprès de toutes les familles.

Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

Prochain Conseil d'Ecole le lundi 15 février 2021 à 18 h 00.

C.M.E.L.,
Mme PASCUAL



Le directeur,
M. CLEMENT



Le Directeur,
Ecole Elementaire Henri Pellet
9, Place du 14 Juillet
37130 LANGEAIS
Tél. : 02 47 96 12 59